



## Crèches Babyland

Siège Social : Résidence La Tonnelle - 17A route de la Rivière des Pluies - 97490 Sainte-Clotilde  
Renseignements et Inscriptions : 0262 20 39 39 - Fax : 0262 41 52 78



# Dessein d'enfant...



*Ce projet est notre raison d'être individuelle et collective. Il signe notre identité éducative et notre appartenance à un groupe.*

*Le risque était d'en faire un pensum, ennuyeux, illisible...*

*Notre souhait est que ce livret, où chaque phrase a sa place et chaque mot son poids, circule entre toutes les mains,*

*Se lise, se parle, se prête, pourquoi pas !*

*Qu'il soit un lien entre professionnels de tous horizons : stagiaires, personnels des services supports (administratifs, financiers, ressources humaines...), entre professionnels et parents, et même... interpelle nos partenaires, responsables politiques...*

*Qu'il suscite la réflexion, la discussion, l'échange, la rencontre !*

*Puisse-t-il ainsi, permettre à chacun de nous, une véritable contribution distinctive au service des tout-petits...*

*Crèches Babyland*

**Christelle Audibert**  
**Directrice Générale Petite Enfance**

*Ce document définit et précise notre philosophie,  
notre vision de l'accueil de l'enfant et de sa famille dans nos crèches.*



**I**l s'inscrit dans un cadre réglementaire. En effet, le décret N° 2010-613 du 7 juin 2010 expose les missions des établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans :

"Ils veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale".

Il précise également la nécessité d' "élaborer un projet d'établissement qui comprend :

- **un projet éducatif** précisant les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants ;
- **un projet social** précisant les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social...".

*Crèches Babyland*



*Notre projet éducatif se veut centré sur l'humain et s'ancre dans une réelle dynamique de « bienveillance », à savoir replacer l'enfant au centre des intérêts et des préoccupations.*

*Il s'inspire de la croisée de différents regards, approches théoriques et expériences vécues de pédagogues, éducateurs, psychologues, psychiatres, médecins, philosophes (Pikler, Montessori, Korczak, Rogers, Freinet, Rousseau...).*

*Il est le reflet des valeurs humaines qui fondent notre engagement professionnel et la culture de notre association : **le Respect, la Confiance, l'Humilité, la Tolérance, le Partage, le Plaisir, la Liberté...** Valeurs qui guident nos choix éducatifs et pédagogiques.*

**Crèches Babyland**

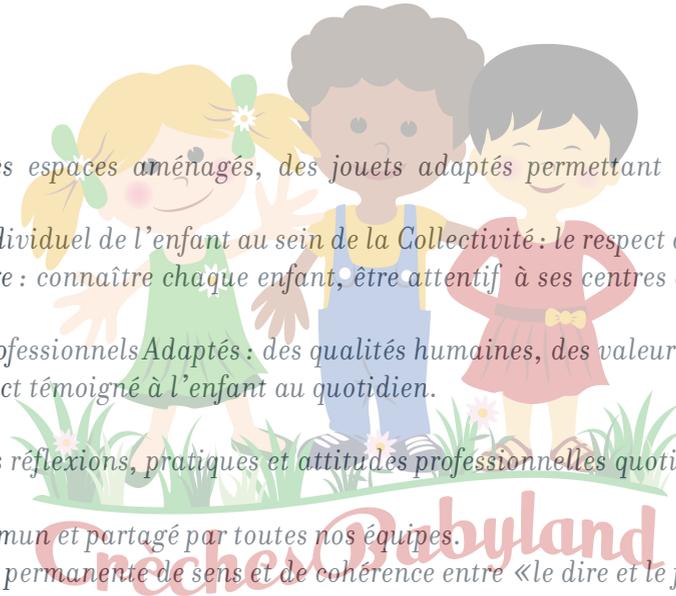
Ainsi, nous privilégions :

- la *Sécurité Affective*
- le *Plaisir du Jeu* : des espaces aménagés, des jouets adaptés permettant la découverte, l'initiative, l'imaginaire...
- l'*Accompagnement Individuel de l'enfant au sein de la Collectivité* : le respect de ses compétences et de son rythme d'apprentissage : connaître chaque enfant, être attentif à ses centres d'intérêt, à ses capacités, à ses progrès...
- des *Comportements Professionnels Adaptés* : des qualités humaines, des valeurs, des attitudes démontrant la confiance et le respect témoigné à l'enfant au quotidien.

Ce livret est le socle de nos réflexions, pratiques et attitudes professionnelles quotidiennes, «ordinaires», sur le terrain.

Il représente un cadre commun et partagé par toutes nos équipes.

Il est un outil de recherche permanente de sens et de cohérence entre «le dire et le faire».





L'image de soi, l'image que l'enfant a de lui-même, c'est l'image qu'il se construit dans sa relation avec l'adulte.

La valorisation soutient l'estime de soi, la confiance en soi. Grâce à cette confiance l'enfant prend des initiatives, ose, expérimente, s'aventure. Et cette prise de risque constructive ne peut se faire que si l'enfant a acquis une **sécurité affective**, base fondatrice de l'estime de soi.

**Nous faisons le choix du «maternage»** comme principe de sécurité affective.

Lorsque nous définissons le maternage, nous observons la manière dont le professionnel va prendre l'enfant, le toucher, le mobiliser, le regarder, lui parler et adapter sa posture. La cohérence entre les paroles et la gestualité est également déterminante.

Le professionnel offre une «contenance» donc une sécurité à l'enfant : celui-ci peut à tout moment «disposer» de bras réconfortants, de paroles rassurantes et encourageantes et de regards bienveillants.

Le maternage favorise ainsi une réponse individualisée à chaque enfant et contribue à son épanouissement.

**Les soins d'hygiène** représentent un moment privilégié entre l'enfant et l'adulte : **un instant individualisé où l'adulte prend soin de l'enfant personnellement**. Ce moment d'échange, de confiance, de bienveillance conforte la construction de l'estime de soi.

Nous adoptons des gestes doux, respectueux et contenant lors du change, nous sommes particulièrement attentifs aux initiatives et réactions de l'enfant.

Cette relation duelle est d'une grande richesse sur le plan affectif.





*Respect et Développement*

**Crèches Babyland**



**N**ous sommes attentifs au respect du rythme et des étapes de développement de chaque enfant. «L'attitude observante» conduit à une connaissance fine de chaque enfant et permet d'ajuster sa posture au rythme de l'enfant. Le professionnel favorise ainsi son autonomie en répondant de façon cohérente à ses besoins pour l'aider à «grandir».

**Le sommeil par exemple, est essentiel au bon développement du jeune enfant.** Ainsi, nous ne réveillons pas un enfant qui dort, même si c'est l'heure de son repas !

**L'enfant prend plaisir à découvrir par lui-même si nous lui laissons le temps de ses découvertes.** Et l'accompagnement d'une étape à l'autre doit se faire dans une dimension de plaisir et de confort pour l'enfant. Nous nous attachons à respecter chaque étape spontanée du développement de l'enfant et à ne pas précipiter les apprentissages : **c'est le principe de la motricité libre et spontanée de l'enfant.**

Alors, nous n'installons pas un enfant dans une position qu'il ne sait pas adopter par lui-même ; ne plaçons pas systématiquement un jouet dans les mains d'un enfant..., au risque de le rendre dépendant de l'adulte et de nier ses propres compétences.

Nous accompagnons l'enfant par la parole et par la présence, nous n'intervenons pas systématiquement dans les actions de l'enfant, l'encourageons et le valorisons.

La confiance est là, réciproque, alors l'enfant peut être autonome. Il est l'initiateur de ses actions.



Crèches Babyland





**L'**enfant est un explorateur né, rien ne l'indiffère. **Il découvre le monde et qui il est à travers ses expériences.**

La notion de plaisir est le moteur de son apprentissage. L'enfant construit son « Je » par le Jeu à son **rythme**. Autonome et libre de son choix, il est acteur de son propre développement.

Le but n'est pas d'inscrire l'enfant dans « le faire » mais bien dans le « laisser faire ». Lui laisser une gestion libre de son temps : le temps de choisir son jeu, de jouer, de flâner, de papillonner, de se poser, de ne rien faire !

Pas de programme ou de « forcing cognitif », pas d'obligation de résultat ou de production.

Notre conviction s'oriente naturellement vers **le libre choix**.

Libre choix dans tous les actes de sa vie quotidienne : l'enfant peut décider de mettre ses chaussures ou de demander de l'aide en sollicitant l'adulte ; il peut manger avec ses doigts pour le plaisir que cela lui procure, se servir à table, desservir après le repas... Cela peut être aussi de le laisser libre de choisir le professionnel qui va prendre soin de lui !

Dans le jeu : l'enfant est libre de choisir son activité, du début et de sa fin ; de détourner les jeux de leurs fonctions premières ; et nous ne lui montrons pas systématiquement comment se servir de tel jeu... Ils sont repérables et accessible directement par les enfants. Chaque espace est réfléchi pour inviter immédiatement l'enfant à laisser libre cours à son imagination, à son besoin de création.

Ce libre choix favorise l'autonomie : l'aménagement des lieux, le matériel proposé sont choisis soigneusement pour faciliter cette prise d'initiative et cette autonomie.

Crèches Babyland





L

**e Partage**, c'est la relation à l'autre, volontaire ou non.

**La socialisation des tout-petits** s'enracine dans la richesse de la relation qu'ils nouent avec les adultes. Les professionnels vont donc initier l'enfant à la complexité de la relation avec les autres. Avec tout ce qu'elle emmène de plaisirs partagés, de connivence, de complicité, d'identification. Mais aussi avec toute la difficulté que l'« autre » représente : la place qu'il prend, le jouet qu'elle (encore elle !) prend, les pleurs de Noah, l'agressivité de Marion... C'est aussi l'apprentissage de la frustration. Toutes choses que nos professionnels vont humaniser, harmoniser, tempérer, réconcilier, non pas par une discipline menaçante mais bien par la patience, la constance, **la pose de règles**.

Pour son bon épanouissement et sa construction, l'enfant a besoin de limite. C'est parce que nous pensons à lui et à son bien-être que nous lui posons un cadre dans le respect de sa personne.

**Les limites ne se définissent pas seulement par un « non »**. Il y a compréhension et analyse de l'acte de l'enfant, négociation, argumentation, proposition d'une alternative et solution !!!

Nos professionnels fixent des limites qui sont adaptées, répétitives et cohérentes pour l'enfant. **« Il n'est pas permis de taper l'autre, mais il est possible de taper dans un ballon ; il n'est pas permis de crier à table mais nous pouvons discuter ou encore crier plus tard dans le jardin »**...

Le travail éducatif dans une structure d'accueil se fait avec une grande diversité de professionnels. Et l'union d'une équipe est basée sur la cohérence et la cohésion. Quand la cohérence et la cohésion s'équilibrent, cela entraîne un bien être institutionnel.

Le travail d'équipe est le ciment de ce projet d'accueil. Pensé et constant, **ce partage entre professionnels** est capital. L'« agir » des professionnels a besoin d'être réfléchi dans le cadre d'une **concertation ouverte et renouvelée** car il faut continuellement penser son action.

Il se construit à travers les réunions d'équipes, les journées pédagogiques (journée de travail et de réflexion sur un thème sans la présence des enfants), l'observation (outil professionnel indispensable), le partage de valeurs et l'adhésion de chacun au projet pédagogique, ou encore la formation continue, que nous développons et encourageons activement.

Nos professionnels sont investis, réflexifs et attentifs à soutenir cet accueil individualisé empreint de non jugement.

Il nécessite également un partenariat étroit avec les parents...



Crèches Babyland





La Réunion est une histoire de métissage, un tissage des origines, des religions et croyances. Les saveurs, les odeurs et les couleurs reliées par un fil identitaire s'assemblent et constituent le patchwork de notre identité culturelle réunionnaise. Nous nous devons d'être les artisans de la tolérance pour accueillir cette richesse.

**La relation avec les familles**, l'accompagnement éducatif est l'une de nos priorités.

Nous plaçons la reconnaissance des compétences parentales comme fondement du bien-être de l'éducation de l'enfant.

Nos crèches sont des lieux de vie pour tous les parents. **Chaque parent a la possibilité de participer à la vie quotidienne selon ses valeurs et ses envies.** Les professionnels s'attachent à donner une place à chaque famille, en lui proposant un accompagnement quotidien individualisé : transmissions personnalisées, présences et disponibilité de la direction sur l'amplitude d'ouverture de la crèche...

Un espace réservé aux parents est aménagé dans chacune des structures : espace «accueil», espace allaitement...

Les parents sont régulièrement conviés à partager des temps forts définis en équipe (journées à thème, réunions de parents, «café crèche»...).

**Crèches Babyland**

Nous souhaitons vivement que le parent ne soit pas uniquement spectateur **mais bien «acteur»**.

*Le cœur du débat est cet enfant,  
qui sera, un jour, adulte...*



*Merci Anne, Charlotte, Christine, Eddy, Emmanuelle, Julie, Sonia, Vanessa, pour votre participation active et votre engagement sincère, pour le partage de vos convictions professionnelles et de votre réflexion pédagogique constante, au service de cet écrit.*

**Crèches Babyland**

*Ce projet concrétise notre savoir-faire métier et rend hommage à nos équipes !*

# Les crèches Babyland

## Nord

### ASSOCIATION LES ALAMANDAS

10 rue des Sables  
97400 SAINT-DENIS  
0692 34 69 20

### ASSOCIATION LES POINSETTIAS

9 rue des Palmiers  
97417 LA MONTAGNE  
0692 34 69 24

### ASSOCIATION ILOT SAINT-JACQUES PETITS

45 rue Roland Carros  
97400 SAINT-DENIS  
0692 25 15 14

### ASSOCIATION LES JACARANDAS ILET AUX PETITS

6 ruelle Camp Calixte  
97400 SAINT-DENIS  
0692 34 69 21

### ASSOCIATION LES ZINNIAS

30 rue d'Après  
97400 SAINT-DENIS  
0692 34 69 25

### ASSOCIATION ILOT SAINT-JACQUES GRANDS

45 rue Roland Carros  
97490 SAINT-DENIS  
0692 25 15 10

### ASSOCIATION LES JACARANDAS ILET AUX GRANDS

6 rue des Bois de Nêfles  
97400 SAINT-DENIS  
0692 34 69 22

### ASSOCIATION LES HORTENSIAS

17 route de la Rivière des Pluies  
97490 SAINTE-CLOTILDE  
0692 22 23 70

### ASSOCIATION LES PERLES A PINPINS

130 rue Jules Auber  
97400 SAINT-DENIS  
06 93 77 93 36

Crèches Babyland

*Est*

**ASSOCIATION LES PETITS CHOUGHOUX**

10 Place Théodore Simonette  
97433 SALAZIE  
06 92 00 09 46

**ASSOCIATION MARYLOU**

158 rue Pierre Roselli  
97440 SAINT-ANDRÉ  
06 93 22 57 85

**ASSOCIATION LA CRESSONNIERE**

3 ter rue Gabriel Vayaboury  
97440 SAINT-ANDRÉ  
06 93 92 78 67

**ASSOCIATION CARRE FAYARD**

400 rue Leconte De Lisle  
97440 SAINT- ANDRÉ  
06 93 55 89 92

**ASSOCIATION BEAUSÉJOUR**

9 rue du Triangle  
97438 SAINTE-MARIE  
0692 20 71 51

**ASSOCIATION CRÈCHE ITINÉRANTE**

**DE SALAZIE**  
06 93 22 67 16

*Ouest*

**ASSOCIATION LES PETITS DAUPHINS**

15 ruelle Rivière, Résidence Ariane II  
97436 SAINT-LEU  
0692 34 69 23

**ASSOCIATION LES GALABETS**

7 chemin de l'Ecole  
97424 PITON SAINT-LEU  
06 92 42 91 21

**Crèches Babyland**



# Les micro-crèches

Nord

ASSOCIATION LES LUCIOLES 1 et 2

132 route de Bois de Nêfles

97490 SAINTE-CLOTILDE

0262 28 02 74

ASSOCIATION MICRO-LINE 1 et 2

111 route de Bois de Nêfles

97490 SAINTE-CLOTILDE

0262 23 06 38

Ouest

ASSOCIATION LES PETITS CAPUCINS CHALOUPÉ

16 chemin Vaudeville

97416 LA CHALOUPÉ

0693 91 47 50

ASSOCIATION LES PETITS CAPUCINS  
COLIMAÇONS

85 rue Jean-Baptiste de Villèle - Les Colimaçons

97436 SAINT-LEU

0693 91 47 80

ASSOCIATION LES PETITS CAPUCINS ETANG

6 chemin Crescence

97436 ÉTANG SAINT-LEU

0693 91 47 80

Crèches Babyland



Crèches Babyland